



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040272

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/03/2025 10H44 C:000032 I:32514
V/REF : 1003529
V/Email reçu le Lundi 24/03/2025 a 10H44

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1354
IMMEUBLE : CH L'ANC TUILERIE
CHEMIN DE L'ANCIENNE TUILERIE
123
01960 PERONNAS

Feillens, le 14 Avril 2025

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 123 A CHEMIN DE L'ANCIENNE TUIL - PERONNAS - MME ROTHUREAU - 0688335441
- LOGT 2013 - ETG 1

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE VOLET BATTANT VOIR REMPLACEMENT LAME VOLET
CHAMBRE
REEMPLACEMENT ARRET VOLET CHAMBRE
MS00001 - MS00063 - MS00059

Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 10 AVRIL 2025 A 08H30
CHANGEMENT DE L'ARRET DE VOLET BATTANT
REFIXATION DE LA LAME
REGLAGE ET GRAISSAGE DU VOLET
TEST FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : RT LGESTION Email envoyé le 24/03/25 a 14H20 isabelle.fredet-lancioli@se

L'OCCUPANTE NOUS SIGNALA QUE BOURG MENUISERIE SERAIT VENU IL Y'A 1 MOIS
POUR LA CAUSE DU PROBLEME. L'OCCUPANTE NE COMPREND PAS POURQUOI NOUS
SOMMES A CE JOUR MANDATÉ.
POURRIEZ-VOUS NOUS FAIRE UN RETOUR
RT LGESTION Email envoyé le 24/03/25 a 14:17 Mme I. FREDT-LANCIOLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040272

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,92		40,92
1,00	MS00059-Rempl.Arret/Gonds/Penture/Croche	1	35,80		35,80
1,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	1	40,92		40,92
TOTAL H.T.					117,64
T.V.A. a 10,00%					11,76
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>129,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1003529 du 24/03/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif ☒
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☐
Non Conventionné ☒

Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497
Téléphone : 03.85.20.30.60
Mail: bourgogne@servimo.fr

MME ROTHUREAU Elisabeth
123 A CHEMIN DE L' ANCIENNE TUIL
01960 PERONNAS

Référence de la Demande

N°: 803 409 du 25/01/2025
THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.
01-EE-2211-ENT-61563100
Marché : M - 230709001-1

Téléphone : 06.88.33.54.41
09187-00002-00002-00013 H / Type 4 / 01 Etage : 01
Date entrée: 30/08/2019

Délai

Date limite exécution : 08/04/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	40,92	40,92	4,09	45,01
MS00063 Règlage d'un volet battant compris resserrage des pentures, ajustage des volets, graissage des pièces en mouvement, y compris toutes sujétions voir remplacement lame volet chbre	1,00	100,00	100,00	10,00	110,00
MS00059 Arrêt/Gonds/Penture/Crochets de volets y compris toutes sujétions voir arret mantion volet chbre	1,00	60,00	60,00	6,00	66,00
				Total H.T.	200,92
				Total TVA	20,09
				Total TTC	221,01

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 24/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Christelle LABALME
Chargée de Maintenance

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDNS



Bon de Commande

N° : 1003529 du 24/03/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **123 A CHEMIN DE L' ANCIENNE TUIL 01960 PERONNAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **24/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1003529